



## AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'il y aura une réunion spéciale du conseil municipal qui sera tenue **le lundi 21 décembre 2015 à 19 h 30** pour l'adoption du Règlement établissant le taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2016 et, le Règlement sur les règles de contrôle et de suivi budgétaire pour l'année 2016.

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du Règlement numéro 481-15 modifiant et abrogeant le règlement numéro 456-14 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2016 et abrogeant le Règlement 456-14
4. Adoption du Règlement numéro 485-15 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire pour l'année 2016 et abrogeant le Règlement numéro 385-11
5. Période de questions
6. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

Veillez noter que l'avis public est également sur le site internet à l'adresse : [www.cantley.ca](http://www.cantley.ca) sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 9<sup>e</sup> jour du mois de décembre deux mille quinze.


Daniel Leduc  
Directeur général et secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Daniel Leduc, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley certifie avoir publié l'avis public relativement à la réunion spéciale qui se tiendra **le lundi 21 décembre 2015 à 19 h 30** relativement à l'adoption des Règlements 481-15 et 485-15 en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site internet.

Le 9 décembre 2015 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9<sup>ième</sup> jour du mois de décembre 2015.



Daniel Leduc

Directeur général et secrétaire-trésorier